

Certaines questions liées aux valeurs sont particulièrement difficiles à résoudre. Par exemple, nous insistons pour que le Canada et d'autres membres de l'OMC puissent continuer à promouvoir et à améliorer les objectifs de leur politique culturelle nationale, mais le Canada exporte également des produits culturels et par conséquent, notre politique commerciale doit parvenir à un équilibre sur ce point. Ceux qui connaissent bien les coupes budgétaires fédérales et provinciales de ces dernières années savent que l'établissement d'une politique publique impose des choix cornéliens, et la politique commerciale n'y fait pas exception.

Au plan **économique**, le Canada se heurte à un obstacle lorsque les négociations portent sur des secteurs qu'il continue de protéger. Les industries protégées sont habituellement très spécialisées, et se retrouvent par exemple dans les zones rurales ou dans une région particulière.

Plusieurs d'entre elles opèrent également dans un environnement économique international marqué par des distorsions profondes, qui peuvent avoir une incidence directe sur leur compétitivité. En fonction du moment, de la manière et de la portée de la suppression de la protection, cela peut entraîner des conséquences régionales et sociales qu'il s'agit d'atténuer. Toutefois, l'approche retenue pour certains secteurs, en raison de leur importance globale dans l'économie et des distorsions qui persistent sur les marchés mondiaux, est tout bonnement de ne pas les libéraliser.

Enfin, certains secteurs génèrent des avantages qui ne sont pas réductibles à de simples considérations économiques : citons la culture, la santé, l'éducation publique ou la gestion de l'environnement. La politique commerciale ne doit pas abroger le droit d'intervenir pour soutenir des politiques essentielles à l'identité et à l'avenir du Canada.

